



choix du tuteur par le juge en cas de désaccord familiale

Par **odaya**, le **13/03/2019** à **15:19**

ma maman a été mise sous tutelle il ya plusieurs années elle avait fait un mandat de protection futur me désignant comme tutrice si besoin

en conflit elle et moi avec mon frere et ma soeur ces derniers se sont opposés à ce choix

une association a donc été désignée par le juge pour être tuteur

j 'ai fait appel afin que je sois tutrice sur sa personne mais pas sur le patrimoine

comment prouver au juge le bien fait pour maman que je sois sa tutrice ?